

Caroff, meilleur grimpeur

ESCALADE - Challenge Allonneau. L'Angevin a remporté un duel à six sur le parcours le plus relevé pour s'adjuger le challenge.



Angers, salle Allonneau, hier. Les athlètes angevins et choletais se sont livrés une bataille acharnée.
Photo CO-Michel DURIGNEUX

Le Club Alpin Français (CAF) Anjou organisait, hier, son 13^e Challenge Anjou Escalade. Une compétition rassemblant des grimpeurs issus des CAF d'Angers et de Cholet. Au total, ils étaient 45 compétiteurs de tout âge et de tout niveau qui s'affrontaient.

Après avoir effectué les qualifications du matin, chaque grimpeur se voyait remettre une voie sur laquelle il devait faire le maximum pour atteindre un point culminant. Des voies allant de la plus facile à la plus difficile c'est-à-dire 5c, 6a, 6b, 6c, 7a et 7b. À noter plusieurs belles performances notamment le mano à mano haletant du jeune Vigneron et de Billandeau. Ex aequo dans la voie 6b, il fallait les départager dans la 6c. Autre bon résultat, celui du président du comité départemental, Jean-Charles Fougeri, leader dans le parcours 6a. Dans la voie la

plus rude, la 7b, un parcours semé d'embûches attendait les grimpeurs. Une femme et cinq hommes se disputaient la victoire finale. À ce petit jeu, Julian Caroff sortait vainqueur réalisant un parcours sans faute. « **C'était tout de même plus difficile que l'an passé**, indiquait l'Angevin, récent sixième du championnat départemental. **Malgré les temps de repos qu'il n'y avait pas l'an**

passé, ce n'était pas évident. Néanmoins, le parcours s'est très bien passé. » Au final, ce sont les Choletais qui s'adjugent le challenge avec un pourcentage plus fort que celui des Angevins au niveau des différents parcours (88,85 % contre 86,21 %). Un titre qui sera remis en jeu l'année prochaine en la salle Georges Allonneau pour la 14^e édition de cette compétition.

CLASSEMENTS

7b : 1. Caroff (Angers), 2. Baron (Cholet), 3. Pochet (Angers), 4. Seddiq (Cholet), 5. Agrapart (Angers). **7a** : 1. Besseau (Cholet), 2. Cousseau (Cholet), 3. Grande-Charmeil (Angers), 4. Guy (Angers), 5. Vaujour (Angers). **6c** : 1. Marssault (Angers), 2. Bore (Cholet), 3. Gautrau (Angers), 4. Heudiard (Angers), 5. Vogne (Cholet). **6b** : 1. Billaudeau (Angers), 2. Vigneron (Angers), 3. Brisson (Cholet), 4. Chauvet (Angers), 5. Martineau (Angers). **6a** : 1. Fougeri (Angers), 2. Paillocher (Angers), 3. Lecoq (Angers), 4. Lepine (Angers), 5. Pousset (Angers). **5c** : Gentilhomme (Angers), 2. Godier (Cholet), 3. Loizeau (Cholet), 4. Boistault (Cholet), 5. Millot-Nestor (Angers).